



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

Cave des *Lauriers*¹⁸⁷⁹
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch

Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

CHRISTOPHE BUGNON



DE VILLAGES EN VISAGES RAIFFEISEN

Tour à tour humoriste, comédien, improvisateur, auteur et metteur en scène, le rire est la constante qui guide la carrière de Christophe Bugnon. Passionné par l'actualité, il la commente avec esprit aussi bien sur les ondes que dans ses écrits, comme vous le découvrirez dans son portrait que dresse Robin Nyfeler en pages 12-13

CORN'ROCK FESTIVAL
12^{ÈME} ÉDITION

SCANNE MOI !
Plan, Musique, Infos utiles, Billetterie

VENDREDI 24 MAI 2024
SICK N'BEAUTIFUL
SILVER DUST
NEVBORN - DARK JANE

SAMEDI 25 MAI 2024
ELMER FOOD BEAT
SERIOUSLY SERIOUS
BAD SITUATION - PATSKATS - BLISS

CHF 35.- POUR LES 2 SOIRÉES
TERRAIN DE SPORT - CORNAUX

INFOS & BILLETTERIE : CORNROCK.CH

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

marti arc jura



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTE TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958, Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

La tenue de la foire de St-Blaise qui se tient chaque année, le dernier samedi du mois de mai. La tenue de concerts durant la nuit dans le secteur du Temple.
La tenue d'une brocante coffre ouverts le dimanche suivant la foire. La présence d'attractions foraines.

arrête temporairement:

Article premier.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur la partie Est de la Grand'Rue, soit de la Fontaine de l'Hôtel communal au bout de l'impasse, du 24.05.2024 à 06h00 au 26.05.2024 à 18h00 (signaux 2.50 OSR «stationnement interdit» et 2.01 OSR «interdiction générale de circuler»).

Art. 2.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur le tronçon de la Grand'Rue sis entre la ruelle Crible et la ruelle du Lac, du 24.05.2024 à 08h00 au 26.05.2024 à 18h00 (signaux 2.50 OSR «stationnement interdit» et 2.01 OSR «interdiction générale de circuler»).

Art. 3.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur le tronçon de la rue du Port sis au Nord du giratoire du Vieux-Pressoir ainsi que sur la Grand'Rue, la rue du Temple et la rue des Moulins, le 25.05.2024 de 06h00 à 21h00 (signaux 2.50 OSR «stationnement interdit» et 2.01 OSR «interdiction générale de circuler»).

Art. 4.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur la Grand'Rue entre l'immeuble n°6 et l'intersection avec la ruelle du Lac, ainsi que sur la rue du Temple, du 25.05.2024 à 21h00 au 26.05.2024 à 04h30 (signaux 2.50 OSR «stationnement interdit» et 2.01 OSR «interdiction générale de circuler»).

Art. 5.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur le tronçon de la rue du Port sis au Nord du giratoire du Vieux-Pressoir ainsi que sur la Grand'Rue entre la Fontaine de l'Hôtel communal et l'intersection avec la ruelle du Lac, le 28.05.2022 de 10h00 à 15h00 (signaux 2.50 OSR «stationnement interdit» et 2.01 OSR «interdiction générale de circuler»).

Art. 6.- Les véhicules se trouvant aux emplacements interdits seront évacués et mis en fourrière.

Art. 7.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 13 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
C. Guinand

le secrétaire
A. Jeanneret

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

L'usage abusif des places de stationnement.
L'absence de réglementation générale concernant le stationnement sur la commune.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est limité à 8h au maximum, entre 07h00 et 21h00, sur la rue des Perrières (OSR 4.18 «parcage avec disque de stationnement», complément «Max 8h, 0700-2100»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 06 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
C. Guinand

le secrétaire
A. Jeanneret

Neuchâtel, le 21 mai 2024, approuvé ce jour L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

L'usage abusif des places de stationnement.
L'absence de réglementation générale concernant le stationnement sur la commune.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est limité à 8h au maximum, entre 07h00 et 21h00, sur le tronçon de la rue des Lavannes tendant du giratoire du Ténéri à la rue de la Maigroge (OSR 4.18 «parcage avec disque de stationnement», complément «Max 8h, 0700-2100»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 06 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
C. Guinand

le secrétaire
A. Jeanneret

Neuchâtel, le 21 mai 2024, approuvé ce jour L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

L'usage abusif des places de stationnement.
L'absence de réglementation générale concernant le stationnement sur la commune.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est limité à 8h au maximum, entre 07h00 et 21h00, sur le tronçon de la rue de la Maigroge tendant de la RC 2185 et la gare CFF (OSR 4.18 «parcage avec disque de stationnement», complément «Max 8h, 0700-2100»).

Art. 2.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 06 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 21 mai 2024, approuvé ce jour

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

le secrétaire

A. Jeanneret

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LIGNIÈRES



OUVERTURE DE LA PISCINE DU CAMPING FRASO-RANCH À LIGNIÈRES

Nous avons l'avantage de vous informer que la piscine du Camping Fraso-Ranch à Lignières ouvrira **samedi 25 mai 2024** et que l'entrée à celle-ci est gratuite pour tous les habitants de Lignières. Pour disposer de l'accès gratuit à la piscine, il est nécessaire de solliciter une attestation de domicile auprès de l'administration communale, par téléphone (032 886 50 30) ou par courrier électronique (commune.lignieres@ne.ch). Celle-ci sera établie gratuitement et ensuite directement transmise par courrier électronique au secrétariat du Camping Fraso-Ranch. Une fois cette démarche réalisée, vous pourrez alors sans autre vous présenter au secrétariat du Camping Fraso-Ranch pour renouveler ou obtenir un abonnement donnant accès à la piscine pour la saison 2024. Lors de l'établissement d'un nouvel abonnement, il sera également nécessaire de vous munir d'une photo passeport.

LIGNIÈRES



ARRÊTES DU CONSEIL GENERAL SOUMIS A REFERENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 16 mai 2024.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté autorisant la création d'une nouvelle dépense annuelle pour la location d'un défibrillateur.
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 110'000.- pour le remplacement d'un tronçon de 54 mètres de conduite de distribution d'eau potable à la rue des Planches, la réfection de la chaussée dans le secteur et une mise à jour du cadastre.

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 3 juillet 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

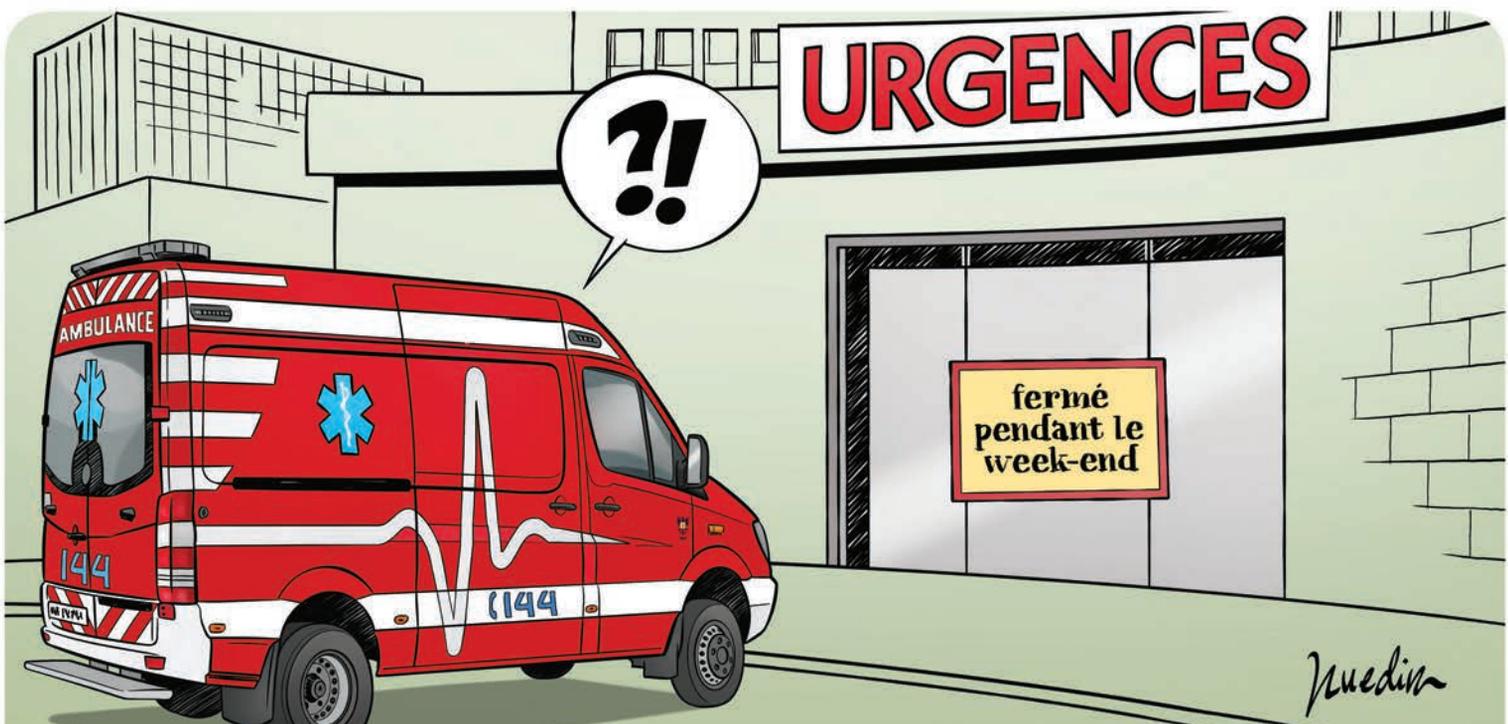
Le président

Cédric Hadorn

Le secrétaire

Serge Gaillard

Initiative pour un frein aux coûts de la santé Vers une détérioration de l'accès aux soins?



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.05.24 au 24.06.24 Publication FAO n° 21

Dossier SATAC n° 118616

Parcelle(s) et coordonnées : 3875 - Cressier ; 1211364/2569558

Situation : Rue du Château 8

Description de l'ouvrage : Installation d'une citerne d'eau pluviale totalement enterrée de 10'000 litres

Requérant(s) : Jean-Marc Jungo Domaine des Lauriers, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans : Marc Bertschi mcb architectes sàrl, Grand'Rue 20, 2036 Cormondèche

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002,

Zone de protection de la zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 12.03 RAC (construction)

Particularités : Périmètre de plan de site, bâtiments de catégorie 2 et 3

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



VENDREDI 31 MAI 2024, FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le vendredi 31 mai 2024.

Nous remercions la population pour sa compréhension. Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme prévu.

La 5^{ème} étape, va débuter dès le 27 mai selon les schémas ci-après.

(Rue Gustave-Jeaneret : du n° 6a au n° 6)

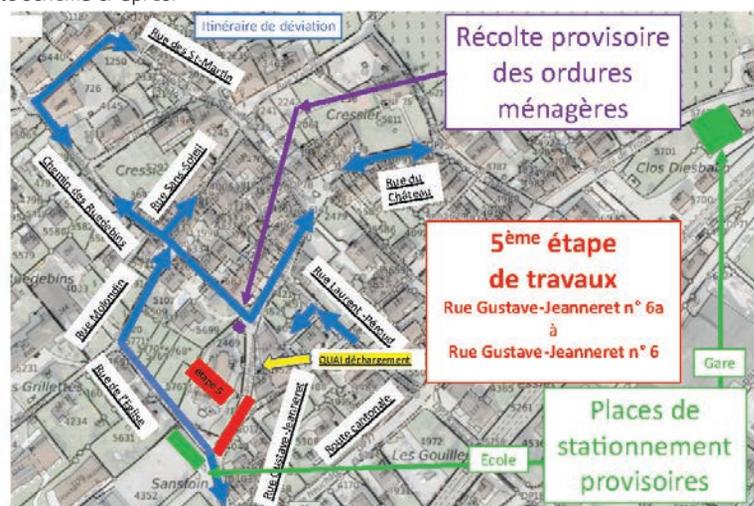
Nous invitons les personnes impactées à sortir leurs véhicules des habitations pour le 26 mai 2024 au soir.

Des places de stationnement provisoires, à l'école et à la gare, sont mises à disposition des riverains qui sont directement impactés par l'étape de travaux en cours, avec un cheminement piéton garanti jusqu'à chaque habitation.

La circulation sera déviée vers la Rue de l'Eglise, la Rue Molondin, la Rue Sans-Soleil, le Ch. des Ruedebins, la Rue des St-Martin et la Rue du Château

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible. (depuis le Nord du magasin)

Un point de récolte provisoire pour les ordures ménagères est mis à disposition selon le schéma ci-après.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GRUPE E CELSIUS SA

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.05.24 au 17.06.24 Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 118316

Parcelle(s) et coordonnées : 5389 - Cressier ; 1210940/2569121

Situation : Les Narches ; Rue des Prélards 24B

Description de l'ouvrage : Aménagement d'une pergola non fixée au bâtiment

Requérant(s) : Valérie et Pierre Fahrni, 2088 Cressier NE

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 12.07.7 RAC (Toits plats)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.05.24 au 07.06.24 Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 118165

Parcelle(s) et coordonnées : 4735 - Cressier ; 4736 - Cressier ; 1210610/2568748

Situation : Les Prélards ; Rue des Prélards

Description de l'ouvrage : Création d'une place de jeux

Requérant(s) : Commune de Cressier ; Rue Vallier 4 ; 2088 Cressier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe d'une route ; Distance à une zone viticole

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 MAI 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés :

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 67'000.- pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football des Prélards

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.- pour l'assainissement du réseau des fontaines (arrêté muni de la clause d'urgence)

Échéance du délai référendaire : Mercredi 3 juillet 2024

Cressier, le 21 mai 2024

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Chers parents,

Tous les enfants engesois effectuant leur scolarité obligatoire au sein de l'éorén et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2024**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.05.24 au 07.06.24
Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 118131

Parcelle(s) et coordonnées: 3699 - Marin - Epagnier; 1206907/2566468

Situation: Les Planches; Rue des Indiennes 25

Description de l'ouvrage: Construction d'un garage

Requérant(s): Jean-Maurice Rey, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Baptiste Vuille, 3B Constructions sàrl, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.03.05.alinéa c RAC, (Index d'espaces verts)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.05.24 au 07.06.24 Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 118094

Parcelle(s) et coordonnées: 2202 - Marin - Epagnier; DP1 - Marin - Epagnier; 1203395/2569445

Situation: Pâturage aux Poulains;

Description de l'ouvrage: Réaménagement des îles ornithologiques du Fanel

Requérant(s): Gaëtan Mazza Association de la Grande Cariçaie, 1400 esaux-Noréaz

Auteur(s) des plans: Michel Cattin CSD Ingénieurs SA, rue des terreaux 7, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Lac de Neuchâtel

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Dérogation à l'arrêté sur les réserves naturelles; Art. 8 LPêche; Art. 19 LEaux; Espace réservé aux eaux

Particularités: Réserve naturelle de la faune et de la flore: Réserve du Bas-Lac / Entrée en vigueur le 21.12.1976; Biotope; Périmètre de site marécageux; Paysages et monuments naturels IFP; Réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Madame, Monsieur,

En raison de la pose d'enrobée, la rue du Verger sera fermée au trafic du 3 au 7 juin (figure 1). Durant cette période, une déviation sera mise en place par Les Broillets, pour les véhicules légers et Broillets Nord pour les véhicules lourds.

Dès le 10 juin, l'arrêt CarPostal sera à nouveau opérationnel à la rue du Verger en circulation bidirectionnelle.

Les travaux dans les secteurs Pré-du-Pont Nord et Pré-du-Pont Sud débuteront le 10 juin jusqu'à fin juillet (figure 2). Le quartier des Broillets sera uniquement accessible par l'Ouest jusqu'à début juillet en raison des travaux dans le carrefour avec Pré du Pont. Les accès riverains seront maintenus.



Figure 1 : situation trafic du 03.06 au 07.06

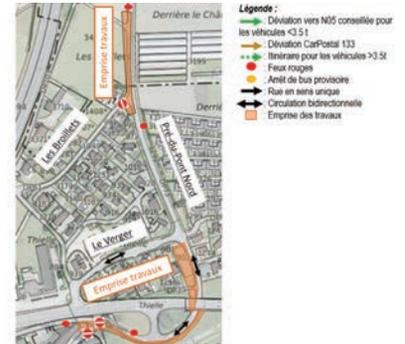


Figure 2: situation trafic à partir du 10.06

L'avancement des travaux étant fortement dépendant de la météo et des conditions géotechniques du terrain. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel (Territoire.La-Tene@ne.ch).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 16.05.2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.05.24 au 07.06.24 Publication FAO n° 19

Dossier SATAC n° 118582

Parcelle(s) et coordonnées: 2637 - Marin - Epagnier; 1206436/2567934

Situation: Sous Les Vignes; Rue du Champ-des-Piécettes 1

Description de l'ouvrage: Pose d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Jean-Vincent Bourquin, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Groupe E Arc SA

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

A votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire
Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch



Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch





AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CAFÉ CONTACT

Le samedi 1^{er} juin 2024, entre 09h00 et 12h00, aura lieu le traditionnel Café Contact en présence de la Sécurité publique et de la Police neuchâteloise devant le bâtiment de l'administration communale.

Toute personne qui souhaite venir discuter d'éventuels problèmes, comme par exemple un problème de voisinage, de stationnement, de bruit, etc., ou qui désire un renseignement est la bienvenue.

Les agents sur place se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.

La Sécurité publique

Le Landeron, le 20 mai 2024

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

LE LANDERON



CONVOCACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 6 juin 2024, à 19h00 - Hôtel de Ville du Landeron

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2024.
3. Comptes 2023. **Arrêté 1479**, rapport à l'appui.
4. Transfert du bien-fonds 9303 du cadastre du Landeron du patrimoine financier au patrimoine administratif. **Arrêté 1480**, rapport à l'appui.
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 144'000.00 concernant la réalisation d'un plan directeur du réseau de distribution électrique basse tension. **Arrêté 1481**, rapport à l'appui.
6. Demande de crédit complémentaire de CHF 120'210.00 concernant l'assainissement d'une conduite d'eau potable au chemin des Vernets. **Arrêté 1482**, rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'étude de CHF 30'000.00 concernant la mise en conformité des arrêts de bus à la LHand à l'ouest du territoire communal. **Arrêté 1483**, rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 570'000.00 (rénovation extérieure et intérieure) concernant la rénovation de la chapelle de Nugerol. **Arrêté 1484**, rapport à l'appui.
9. Rapport du groupe de travail concernant la motion « mise en place d'un processus de gestion de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs ».
10. Projets d'arrêtés à développer. Rapports à l'appui:
 - 10.1. Arrêté concernant l'adaptation de la rémunération du Conseil communal et la possibilité de prévoir des dicastères asymétriques.
 - 10.2. Arrêté concernant l'adaptation du nombre de conseillers communaux.
- 10.3. Arrêté modifiant les honoraires et vacations du Conseil communal.
- 10.4. Arrêté concernant les jetons de présence et des vacations du Conseil général et des commissions.
11. Interpellations et questions écrites.
12. Pétitions, lettres et communications.
13. Questions orales.
14. Divers/communications du Conseil communal.

Le Landeron, le 29 avril 2024

Conseil communal

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer ses équipes, la Commune du Landeron recherche un-e

contremaître / contremaîtresse

Poste de 80 à 100% - Contrat à durée déterminée (CDD) : 2 ans

Entrée en fonction : à convenir.

Nous recherchons une personne capable de soutenir nos chefs de service (infrastructures et gestion du patrimoine) dans leurs tâches quotidiennes.

Votre profil:

Vous avez de l'expérience et de l'intérêt dans le suivi de petits chantiers et projets, le travail sur le terrain, la coordination de travaux dans le domaine des infrastructures et du bâtiment? Vous appréciez le travail varié? Vous avez de la facilité à trouver des solutions aux problèmes techniques ou humains? Vous gérez les imprévus avec aisance? Vous avez de l'entregent et appréciez les contacts variés? Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques usuels (MS Office)? Votre profil nous intéresse.

Votre formation:

Titulaire d'un CFC en lien avec les métiers de la construction ou du génie civil.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et diplômes, portant la mention «postulation» doivent parvenir au Conseil communal par voie électronique (commune.landeron@ne.ch), en un seul fichier PDF, **jusqu'au 12 juin 2024**.

Le cahier des charges est disponible sur le site internet de la commune: www.landeron.ch. Pour tout renseignement complémentaire: M. Daniel Ferreira, service des infrastructures (032 886 48 60).

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



SPOT PUBLICITAIRE TOURNÉ AU SEIN DU BOURG EN PRÉSENCE D'UNE VESPA

Nous vous informons que l'entreprise filmbreeding de Berne sera présente au sein du Bourg le 27 mai* prochain pour tourner un spot publicitaire en présence de quelques acteurs, d'une Vespa et d'un léger équipement. Malgré l'interdiction de circuler dans la Vieille Ville, entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier, le Conseil communal a autorisé la demande.

L'exécutif se réjouit de l'intérêt porté à l'égard du bourg et est convaincu que cela permettra de promouvoir le centre historique du village.

Le Conseil communal

*Si les conditions météorologiques ne sont pas optimales le 27 mai 2024 (ou éventuellement autres raisons), le film sera enregistré une autre date

LE LANDERON



NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE

Le Conseil général a adopté le nouveau Règlement de police lors de sa séance du 21 mars 2024. Sanctionnées par le Conseil d'Etat le 21 mars 2024 (arrêté du 8 mai 2024), les nouvelles dispositions entrent en vigueur.

Nous invitons la population à consulter l'intégralité du nouveau Règlement de police sur le site internet de la commune. Les changements majeurs sont les suivants:

Modification des horaires des établissements publics (restaurants):

Nouvelle réglementation (2024)

Intérieur des locaux (sous réserve d'une permission tardive)

Lundi au jeudi	6h - 24h
Vendredi	6h - 2h (au samedi)
Samedi	6h - 2h (au dimanche)
Dimanche	6h - 24h

Nouvelle réglementation (2024)

Extérieur des locaux (terrasses)

Lundi au jeudi	6h - 23h
Vendredi	6h - 24h
Samedi	6h - 24h
Dimanche	6h - 23h

Enseignes lumineuses et publicitaires

Les enseignes lumineuses et publicitaires seront éteintes entre 22h et 07h, sous réserve de celles:

- des établissements publics et commerces ouverts avant 07h00 qui peuvent être allumées dès l'ouverture de ceux-ci et
- des établissements publics qui doivent être éteintes au plus tard 1 heure après la fermeture de ceux-ci.

Tenue en laisse des chiens – Espace de liberté

Les chiens devront être tenus en laisse dans la zone urbanisée/bâtie de la commune ainsi que dans le secteur du bord du lac de Biene. Les autres zones sont des espaces de liberté où les chiens peuvent être détachés (exemple: canal de la Thielle).

Nous invitons les détenteurs de chiens à consulter le chapitre 9 du Règlement de police ainsi que l'annexe 2 dudit Règlement.

Activités bruyantes

Toutes activités et travaux bruyants (ex. construction, jardinage, usage des tondeuses à gazon, etc.) sont interdits le dimanche, les jours fériés de l'administration cantonale neuchâteloise, le jour de la Fête Dieu, les jours ouvrables de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00, ainsi que le samedi de 12h00 à 13h00 et dès 19h00, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins.

Jours fériés de l'administration cantonale: Nouvel An, 2 janvier, Instauration de la République de Neuchâtel (1^{er} mars), Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Fête du travail (1^{er} mai), jeudi et vendredi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Fête nationale suisse, Jeûne fédéral, Veille de Noël, Noël, 26 décembre et St-Sylvestre.

Imprimés publicitaires déposés sur les véhicules

La distribution sur la voie publique d'imprimés publicitaires est autorisée, par contre leur application sur des véhicules est interdite.

Le Conseil communal

LE LANDERON



FÊTE-DIEU

En application de l'article 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 novembre 1992 relatif à l'application de la loi sur le dimanche et les jours fériés,

Le jour de la Fête-Dieu, jeudi 30 mai 2024 est déclaré jour férié sur le territoire du Landeron.

La présente annonce tient lieu d'avis aux employeurs pour leur organisation.
Le Landeron, le 30 avril 2024

Le Conseil communal

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU – INFORMATION/CIRCULATION

Nous souhaitons rappeler à la population, notamment aux nouveaux arrivants dans la localité, que les festivités liées à la Fête-Dieu débutent le soir précédant, soit **le mercredi 29 mai 2024** par un défilé de la société de musique La Cécilienne dans les rues du centre du village, annonçant la «Retraite». Ce cortège provoquera une légère et temporaire perturbation à la circulation.

Le jeudi 30 mai 2024, sur le coup des 4 heures du matin et jusqu'à 7 heures environ, une délégation de musiciens de La Cécilienne sonnera la Diane dans tous les quartiers du village. A l'origine, la Diane avait pour but de réveiller les personnes chargées de préparer les reposoirs. Cette tradition est toujours vivante et nous remercions la population de réserver un bon accueil à ces musiciens.

La procession de la Fête-Dieu débutera vers 09h30 et empruntera le parcours suivant:

- Eglise catholique – rue St-Maurice – Vieille Ville – rue St-Maurice – Faubourg – Citadelle – rue de Jolimont – rue du Lac – Eglise catholique.

Durant la procession en cours jusqu'à 11h30 environ, ces rues seront fermées à la circulation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Landeron, le 30 avril 2024

Direction de police

LE LANDERON



CANAUX DE COMMUNICATION COMMUNAUX

	Site Internet de la commune
	Application Nemo news Disponible sur votre App Store ou Google play.
	https://www.bulcom.ch/ Journal régional, publié tous les vendredis et distribué en tous-ménages. Outil de communication qui n'est pas utilisé en cas de situation d'urgence. Lorsque la législation l'exige, les publications communales figurent dans la Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et à bien plaisir dans le Bulcom.
	Affichage Administration communale, grandes surfaces et principaux commerces, piscine et campings. Canal de communication utilisé en cas de situation d'urgence ou lorsque la législation l'impose.
	Principe de solidarité (bouche à oreille) En cas de situation d'urgence, nous remercions la population d'informer également oralement les voisins et proches.
	Médias Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'urgence (notamment RTN).
	Application swiss alert https://www.alert.swiss/fr/app.html Disponible dans votre App Store ou Google play. Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'extrême d'urgence.
	Porte-voix (véhicule de la sécurité publique) Canal de communication uniquement utilisé en cas de situation d'extrême d'urgence.

Urgences



ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



DUEL INTERCOMMUNAL: DU 1^{ER} MAI AU 2 JUIN 2024!

Quoique vous fassiez! - Quel que soit votre âge! - Où que vous soyez! Chaque minute compte pour votre commune!

Au cours de ce mois de mai, vous avez la possibilité de mettre au défi vos ami.e.s des villages voisins et tenter de faire gagner votre commune préférée au duel qui oppose les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Relevez le défi et commencez dès le 1^{er} mai à enregistrer des minutes de mouvement en faveur de votre commune.

En plus de vos activités individuelles que vous pouvez entrer directement dans l'application 'Duel intercommunal Coop', vous trouverez ci-après le programme de toutes les activités qui se déroulent dans les communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Précisons que chacun.e peut aller faire des activités dans n'importe quelle commune en comptabilisant les minutes pour sa propre commune. Profitez-en pour aller découvrir les activités organisées par les communes voisines!

Programme des 4 communes du 1^{er} mai au 2 juin

Quand	Horaire	Quoi et lieux de RDV	Où
1 ^{er} mai au 2 juin	Libre	Parcours vita En self scanning avec l'appli	Hauterive La Tène St-Blaise
1 ^{er} mai au 2 juin	8h30-20h30	Fitness Fit4-u En self scanning avec l'appli Participez aux divers cours (pilate, spinning etc.) voir sous www.fit-4u.ch Accès aussi aux engins Contact: Hicham 079.745.86.90	St-Blaise
1 ^{er} mai au 2 juin	selon horaire	Accès gratuit à la piscine Horaire sous www.hauterive.ch , onglet du public Découverte	Hauterive
Dimanche 5 mai	10h-12h	Street Workout avec B. André (ABTraining) et D. de Oliveira (9-81 Training) pour débutant.e.s et avancé.e.s / RDV à côté du Troglo	La Tène
Dimanches 19 mai et 2 juin	11h15-12h45	Yoga , salle de gym du CS*, se munir d'un linge Contact: C. Leuenberger 079.465.62.62	Hauterive
Lundis 6, 13 et 27 mai	12h45 et 13h30	Aquagym www.aquation.ch 12h45 prof 1.20-2m, 13h30 prof 2m 1^{ère} leçon gratuite	Hauterive
Lundi 13 mai	18h00-19h00	VTT (musculaire et électrique) avec Anim'Enges / RDV au Pavillon	Enges
Lundis 6, 13 et 27 mai	17h45	Portes ouvertes Nordic Walking Dép: 18h à la prise Gaudet	Hauterive
Mardis 7, 14, 21 et 28 mai	13h30-14h15	Aquagym www.aquation.ch prof: 1.20m / 1 ^{ère} leçon gratuite	Hauterive
Mercredis 15 et 22 mai	17h-19h	Portes ouvertes Tennis club , à côté du CS*	Hauterive
Mercredis 1 ^{er} , 8, 15, 22, 29 mai	18h30-19h30	Gymnastique avec Anim'Enges RDV Pavillon si beau temps ou salle communale si pluie	Enges
Jeudis 2, 16, 23 et 30 mai	20h-21h	Portes ouvertes Gym hommes , CS*	Hauterive
Jeudis 2,16, 23 et 30 mai	14h00	Portes ouvertes Nordic Walking Dép: 14h10 selon info www.nordicwalkingclubhauterive.ch Contact MO Haussmann 079.277.63.18	Hauterive
Jeudis 16 et 30 mai	10h00-11h00 et 18h30-19h30	Prendre soin de soi sur inscription www.la-libellule.net Contact Sandrine Berset 079.259.67.21	Hauterive
Vendredi 17 mai	13h00-17h00	Initiation Beach volley , plage d'Hauterive www.beachvolley-neuchatel.ch Contact: info@beachvolley-neuchatel.ch	Hauterive
Samedis 11 mai et 1 ^{er} juin	11h00-12h00	VTT (musculaire et électrique) avec Anim'Enges / RDV au Pavillon	Enges
Samedi 25 mai	10h00-12h00	Balade avec quizz organisée par Anim'Enges / RDV au Pavillon	Enges

Samedi 25 mai	Dès 10h	RDV pour un vrai duel des 4 communes durant la foire de St-Blaise Collège du Vignier: Basket, foot Devant l'admin de St-Blaise: tennis de table, mini golf.	St-Blaise
Samedi 1 ^{er} juin	Dès 8h	Marche des 4 communes sur inscription à hauterive@ne.ch / RDV à 8h à Enges (grand parcours), 9h à la poste d'Hauterive (moyen parcours) ou 10h35 au dépôt des Travaux publics de La Tène (petit parcours) Plus d'infos: cf p. suivante	Divers lieux de départ possible

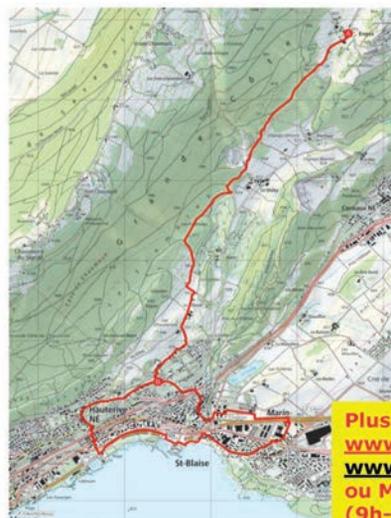
*CS = centre sportif d'Hauterive



Marche populaire à travers les 4 communes le 1^{er} juin

Possibilité de prendre le car postal (déplacement offert) et de marcher depuis Enges (grand parcours) ou de nous rejoindre à Hauterive (Centre sportif, moyen parcours) ou à La Tène (Hangar des Travaux publics, petit parcours).

Arrivée sur la pl. du village à Hauterive vers 12h30 avec possibilité de se restaurer avec la Société d'Emulation d'Hauterive



Inscription par E-mail jusqu'au 23 mai à hauterive@ne.ch

IMPORTANT
Sur le courriel prière de préciser:

1. Vos coordonnées (mobile)
2. Pour quelle commune vous marchez
3. Le nombre de personnes adultes et enfants
4. Si vous prenez le car postal? pour la commande des billets
5. Ce que vous mangez risotto bolets FR 7.-, risotto avec saucisses FR 12.-

Plus d'infos:
www.hauterive.ch
www.duelintercommunalcoop.ch
ou M. Eymann 077.513.59.79 (9h-11h et 13h-16h)

LA TÈNE BOUGE au parc de Street Workout

La Commune de La Tène, avec le soutien cantonal de prévention et de promotion de la santé, vous donne rendez-vous au parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12, 2074 Marin-Epagnier) pour une nouvelle série de cours donnés par :

Barbara André
AB-Training (www.ab-training.ch)
sans inscription

Didier de Oliveira
9.81 Training
sans inscription

Cours gratuits, environ 1 heure, ouverts à toutes et à tous et adaptés à tous les niveaux.

MOIS	DATE ET HEURE	INTERVENANT-E-S
Avril	Me 24 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 30 17h00-18h00	Barbara André
Mai	Edition spéciale Di 5 10h00-12h00	Didier de Oliveira et Barbara André
	Me 8 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 14 17h00-18h00	Barbara André
	Me 22 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 28 17h00-18h00	Barbara André
Juin	Me 5 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 11 17h00-18h00	Barbara André
	Me 19 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 25 17h00-18h00	Barbara André
Août	Lu 19 17h00-18h00	Barbara André
	Me 28 17h00-18h00	Didier de Oliveira
Septembre	Lu 2 17h00-18h00	Barbara André
	Me 11 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Ma 17 17h00-18h00	Barbara André
	Me 25 17h00-18h00	Didier de Oliveira
	Lu 30 17h00-18h00	Barbara André
Octobre	Me 23 17h00-18h00	Didier de Oliveira
Novembre	Lu 4 17h00-18h00	Barbara André

CORNAUX



NOCES D'OR

Le 16 mai dernier, les Autorités communales, représentées par Mesdames Isabelle Weber et Claudine Salzmann, membres du Conseil communal, accompagnées de Madame Christa Weber employée de l'administration, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Claude et Willy Schärer** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage célébré le 22 mai 2024.



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.05.2024 au 24.06.2024

Publication FAO n° 21

Dossier SATAC n°: 118633

Parcelle(s), coordonnées: 2449 – Cornaux: 1210057/2568158

Situation: Sur le Peu 3

Description de l'ouvrage: Construction d'un mur de soutènement et mise en place d'une cuve

Requérant(s): Veuve M. et Ch., 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: AJS SA, Place d'Armes 5, 2001 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: ZHFD Zone d'habitation à faible densité/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement; abattage d'arbres

Particularités:

Pose de perches gabarits: Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 24 mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



SÉCURITÉ COMMUNALE: CAFÉ CONTACT

Avez-vous des questions concernant la sécurité?

Les autorités communales, la police neuchâteloise ainsi que la sécurité publique invitent cordialement les habitant-e-s d'Hauterive à un café contact le **samedi 25 mai 2024 dès 9h30 à la salle de l'Hauterivienne de l'administration communale (Rebatte 1, 2068 Hauterive)**.

Elles auront alors le plaisir de rencontrer les personnes intéressées et répondre à toutes questions et demandes.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment de convivialité et d'échange!

Hauterive, le 17 mai 2024

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.05.24 au 24.06.24 Publication FAO n° 21

Dossier SATAC n° 117754

Parcelle(s) et coordonnées: 1318 - Hauterive; 1206519/2564451

Situation: Champréveyres-Dessous; Rouges-Terres 61

Description de l'ouvrage: Mise en conformité des transformations à l'intérieur du bâtiment

Requérant(s): Innoparc SA, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR Architecte Sàrl, 2072 ST-BLAISE

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une forêt, Art.16 LConstr (éclairage des pièces habitables)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE BOUGE

9.81 TRAINING DIDIER DE OLIVEIRA



Pour toute autre information : commune.la-tene@ne.ch
Les cours n'ont pas lieu en cas de pluie ou temps humide.



LE LANDERON

Le club de loisirs des aînés en balade



Mardi de la semaine dernière, le club de loisirs des aînés partait en car pour une balade de découvertes. Neuf heures sonnant, les quarante-sept participants et les deux organisatrices (Fabienne et Brigitte) bien installés, prenaient le départ, sous la conduite d'un chauffeur très sympa, en direction de St.-Imier pour visiter la fromagerie « Spielhofer ».

Arrivé sur place et tout le monde assis, le fromager pouvait commencer ses explications détaillées sur la manière dont les fromages étaient travaillés. Place ensuite au visionnement d'un film suivi de la visite des locaux de fabrication des fromages. Un petit apéro et une dégustation de fromages vient clore cette visite des plus intéressantes. De nombreuses personnes se sont laissées tenter par quelques achats spécifiquement de la tête de moine et de la fondue. Vers midi, on reprend le car dans la bonne humeur vers le « Rosselet » (fondation pour le cheval) où un délicieux

repas attendait les participants. Comme le souligne Fabienne, « on a bien mangé ».

Les estomacs agréablement calés et chacun bien installé, il était temps de se rendre chez « Camille Bloch » à Courtelary pour une visite sans guide de la chocolaterie. Arrivé sur place, une partie prenait plaisir à la visite alors que d'autres préféraient déguster ou acheter diverses douceurs chocolatées.

La journée avançant à grands pas, il était temps de revenir au Landeron (arrivée vers 17h30). Chacun gardera certainement de bien beaux souvenirs de cette belle journée.

Un temps cool, de la bonne humeur, Fabienne croit pouvoir dire que les personnes qui ont participé à cette belle balade ont passé une bonne journée de découvertes. Elle pense cependant que, pour la prochaine excursion, il faudrait prévoir une seule visite ce qui serait moins stressant. C'est donc ce qu'elle compte organiser pour la prochaine fois.

La saison est maintenant terminée et le programme 2024-2025 sera publié dans le Bulcom au mois d'août. Toutes les personnes inscrites recevront un courrier personnel.

CP



**LES JARDINS
de Benjamin**

PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85



Ecoute
Respect
Disponibilité

*Notre disponibilité pour
rassurer et accompagner*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

LE LANDERON

Un clin d'œil en miroir



Sur invitation du service cantonal des ponts et chaussées, la commune du Landeron avait pour mission d'enlever tous les miroirs des zones 30 km à l'heure. Et cela pose problème de sécurité dans certains secteurs de la commune

Forts de cette application générale qu'ils jugent dangereuse, Raymond Steffen et un acolyte lance un clin d'œil aux autorités

landeronnaises en apposant sur l'ancien support un panneau portant l'inscription « MIROIR ». Leur idée est de montrer le danger que peut avoir un automobiliste sortant notamment de la rue Rollin pour tourner à droite et passer la première voûte menant à la Vieille Ville. En effet, le conducteur doit s'engager sur une moitié de route pour avoir une vision générale des dangers qu'il pourrait rencontrer (véhicule, vélo, piéton ou poussette) ou si nécessité de faire une marche arrière. Ce carrefour ne serait pas le seul à poser problème selon les landeronnais.

L'apposition de ce panneau veut avant tout être incitatif tout en jouant la carte de l'humour.

CP

HAUTERIVE

Vol à l'arraché sur la plage Les auteurs interpellés et le butin retrouvé

Un couple de sexagénaires a été victime d'un vol à l'arraché, lundi 13 mai vers 17h, sur la plage d'Hauterive. Les auteurs ont agressé l'homme en le plaquant à terre et ils ont réussi à lui dérober sa montre de luxe. Ils ont également tenté de voler la montre portée par la femme, sans y parvenir, mais en lui occasionnant des lésions au bras.

Rapidement sur place, plusieurs patrouilles de la Police neuchâteloise ont été déployées dans le secteur. Deux individus ont été aperçus entrant dans un immeuble. Interpellés, ils ont été reconnus par les victimes.

Les deux auteurs présumés sont des ressortissants marocains en situation illégale qui ne sont pas en procédure d'asile, l'un d'eux est mineur.

Une instruction pénale a été ouverte par la Procureure de service s'agissant de l'auteur présumé majeur. Une demande de mise en détention provisoire a été formulée auprès du Tribunal des mesures de contrainte. S'agissant de l'auteur supposé mineur, c'est la justice des mineurs qui est en charge du dossier.

CZ

1984-1993

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE

DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

En relisant le journal...

- Le 19 mars 1986, à la Maladière, en match retour, le FC Neuchâtel Xamax bat le Real Madrid par 2 buts à 0 sans pouvoir se qualifier en raison de son score au match aller. Néanmoins, cet exploit entre dans l'histoire du football à Neuchâtel.
- En avril 1989, la première pierre du Centre scolaire des Deux-Thielles est posée au Landeron.
- Une première dans les corps de sapeurs-pompiers de la région: trois «sapeuses-pompières» participent à un exercice intercommunal à Enges.
- Le 23 octobre 1991, la région est dotée d'un remarquable instrument pour ses rencontres et animations culturelles: l'Espace Perrier, à Marin.
- En 1993, les communes sont appelées à prendre des mesures contre une épidémie de rage: les chiens et les chats doivent être vaccinés.
- Le 16 janvier 1987, le chef de gare de Cressier ne cache pas sa fierté. Un wagon de ressortissants fera le trajet Cressier-Lecce. Sans changement... jusqu'à Lecce au sud de l'Italie.
- En 1988, on salue un siècle de fusion entre Saint-Blaise et Voëns-Le Maley, Marin et Epagnier, Thielle et Wavre et Le Landeron et Combes.
- Le 28 janvier 1988, le Conseil général de Saint-Blaise accepte le lotissement de la Propriété du Tilleul pour la construction d'un nouveau quartier Les Jardins du Tilleul.
- A l'époque, le Concours hippique de Lignièrès durait cinq jours.



Spécialité
de
Timbres-caoutchouc
et
Timbres en métal

Timbres dateurs — Numéroteurs
Cachets pour la cire

MARQUES A FEU — POINÇONS
PETITES IMPRIMERIES
pour composer des timbres soi-même et rapidement

Plaques émaillées ou gravées
Modèles et prix sur demande

LUTZ-BERGER
BEAUX-ARTS 17 — NEUCHÂTEL

Annonce parue dans le Bulletin
du 25 juillet 1911.

SAINT-BLAISE

N° du «Gouvernail» de mai-juin 2024

Images de Saint-Blaise et de sa région au début du 20^e siècle

IMAGES DE SAINT-BLAISE ET DE SA RÉGION AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE

Le Dr Robert Mauler, installé à Saint-Blaise comme médecin de 1910 à 1931, a immortalisé Saint-Blaise et ses environs. Nous vous invitons à découvrir ses images dans cette édition du *Gouvernail* et remercions ses petits-enfants de les avoir mises à notre disposition.



Médecin à Saint-Blaise de 1910 à 1931, le Dr Robert Mauler était un photographe passionné. Son petit-fils François Borel a retrouvé plusieurs photographies prises par son aïeul qu'il a eu l'amabilité de mettre à la disposition de la Rédaction du *Gouvernail* pour présenter à ses lecteurs et lectrices la région de Saint-Blaise vers 1930.

Les images révélées par les photos inédites du Dr Robert Mauler représentent Saint-Blaise vu du lac en 1932, la nouvelle digue du port construite en 1921, le pêcheur Maurice Droz qui relevait l'un de ses berfous, le Loclat ou petit lac en 1939, le Canal de la Thielle en mars 1939, la maison de la Maigroge 21 en 1939, le château de Thielle en 1939 ainsi que la ruelle des Voûtes, la ruelle du Ruau, le bas de la rue des Moulins et la maison de la Consommation à Saint-Blaise.

La dernière page du «Gouvernail» est consacrée à l'évolution technologique du journal qui, tout en gardant la version papier, paraîtra désormais en ligne et disposera d'un site internet.

On peut obtenir gratuitement le n° de cette édition en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du «Gouvernail», Maigroge 21, 2072 St-Blaise, e-mail: abonnements@legouvernail.online

LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



CHRISTOPHE BUGNON
22 AVRIL 1967



© ROBIN NYFELER_02_2024

SIX QUESTIONS POUR CHRISTOPHE

1. AS-TU UN RÊVE OU UN OBJECTIF ?

Pour ce qui est de ma carrière théâtrale, le seul objectif que je me sois fixé, il y a fort longtemps, fut de jouer un jour sur la scène du « Café-Théâtre La Grange » au Locle. Ce qui a été fait en 1998. Tout ce qui a suivi n'est que du bonus ! Voilà peut-être un avantage de l'âge, bien que je ne sache à partir de quel âge on a un certain âge... Bref, ma carrière est celle qu'elle est et je n'ai plus rien à prouver ; mon objectif est dès lors de ne faire que les choses que j'ai envie de faire.

2. T'ES-TU DÉJÀ SENTI INSPIRÉ PAR QUELQU'UN ?

Mon métier veut que je sois sans cesse dans l'observation ; aussi, tous les gens que je rencontre vont m'emmener vers un changement et une évolution.

3. TON POINT FORT ?

Observer et écouter les gens. Passer du temps dans un café me permet ainsi de remplir ma machine à créativité.

4. A L'INVERSE, AURAI-TU UN POINT FAIBLE ?

Une certaine façon de gérer le temps. Je me dis souvent que je pourrais préparer telle ou telle chronique à l'avance. Mais sans pression, je travaille moins bien. Si à 15h, je prépare la chronique que je dois livrer le lendemain à midi, cela me prendra tout ce temps. Si je la prépare le lendemain à 09h, cela ne me prendra que trois petites heures !

5. COMMENT S'ORIENTE TON TEMPS LIBRE ?

Mon temps libre est souvent interconnecté à mes activités professionnelles. Si je dois écrire un texte mais que je suis en manque d'idées, je vais marcher deux heures et bien souvent quand je reviens, tout est clair. Qu'ai-je fait ? Deux heures de loisir ou de travail ? Si je vais voir un spectacle, vais-je simplement en profiter ou vais-je l'analyser ? C'est quand finalement mon temps libre ? Quand je cuisine !

6. QUELLE EST L'ACTUALITÉ QUI RETIEN TON ATTENTION EN CE MOMENT ?

Un fait divers (*réd. en février 2024*), des représentations scolaires, niveau secondaire 1, annulées par peur de choquer les élèves. Effectivement, une marionnette se fait couper une main... A notre époque, cela ne choquait personne que le Petit Poucet soit abandonné dans la forêt par ses parents...

CHRISTOPHE BUGNON

L E BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler ? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

NATIF DU VAL-DE-RUZ, CHRISTOPHE BUGNON CULTIVE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES SON TALENT POUR L'HUMOUR. APRÈS DES ÉTUDES CONSACRÉES AU COMMERCE ET À L'INFORMATIQUE, IL ENSEIGNE LES ALGORITHMES ET LES BASES DE DONNÉES À SES ÉLÈVES DURANT UNE DIZAINE D'ANNÉES, AVANT DE CONNAÎTRE LE SUCCÈS AU THÉÂTRE AVEC LES « PEUTCH ». EXIT SON COSTUME D'ENSEIGNANT, PLACE AU SPECTACLE ! TOUR À TOUR HUMORISTE, COMÉDIEN, IMPROVISATEUR, AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE, LE RIRE EST LA CONSTANTE QUI GUIDE SA CARRIÈRE. PASSIONNÉ PAR L'ACTUALITÉ, IL LA COMMENTE AVEC ESPRIT AUSSI BIEN SUR LES ONDES QUE DANS SES ÉCRITS.

RAIFFEISEN

CHRISTOPHE BUGNON, CHRONIQUEUR ET HOMME DE THÉÂTRE

« OBSERVER REMPLIT MA MACHINE À CRÉATIVITÉ »

Après une brève analyse, on peut clairement affirmer que Christophe Bugnon a ses racines un peu partout dans le canton. Né au Val-de-Ruz, il est originaire de Fleurier, pardon, de Val-de-Travers (son passeport est maintenant adapté), il étudie à l'école de commerce de La Chaux-de-Fonds puis rejoint l'université de Neuchâtel. Un parcours qui lui donne l'insigne avantage d'être à l'aise aussi bien à la Braderie qu'à la Fête des Vendanges.

A la suite de son université, il demeure à Neuchâtel pour y enseigner l'informatique de gestion (algorithmes et bases de données) à la HE-ARC, anciennement ESNIG. Ladite institution dispense également des cours à La Chaux-de-Fonds.

Il exerce en tant qu'enseignant pendant près d'une décennie. Résolument convaincu de l'importance de l'humour dans le domaine de l'informatique, il maintient un pied farouchement ancré dans le théâtre amateur, s'essayant avec bonheur à la mise en scène puis à l'improvisation.

La Direction de l'établissement qui l'emploie a bien entendu connaissance de ses activités théâtrales et se montre très compréhensive lorsque Christophe exprime son souhait de réduire progressivement son temps de travail, de 100% à 80%, puis à 60%...

En 1995 notre protagoniste joue dans des spectacles professionnels puis, en compagnie de Noël Antonini et Carlos Henriquez, fonde les «Peutch», un trio de vieillards évoluant entre comique, tendresse et émotion. C'est le début d'une aventure magique qui se poursuit avec son adhésion à l'équipe de Suisse d'improvisation et les spectacles «Meurtres et Mystères».

La vie d'enseignant et de comédien est certes très agréable car financièrement stable mais Christophe multiplie les projets artistiques et ressent un besoin croissant de consacrer plus de temps à sa passion. Le succès grandissant des «Peutch» les conduit à se produire dans toute la francophonie, rendant l'enseignement de plus en plus difficile à concilier.

En parallèle de son engagement avec les «Peutch», Christophe rejoint la troupe du Caméléon, composée aujourd'hui de 25 comédiens, dont la mission est souvent d'ouvrir le débat à travers le spectacle.

Après 25 ans d'aventure avec les «Peutch», Christophe devient chroniqueur à la RTS (La Première), d'abord dans «La Soupe», puis dans «L'Agence», dont il participe à la création. À cette époque, il rédige environ quatre chroniques par semaine.

Aujourd'hui, il est présent dans Arcinfo tous les samedis dans le journal et le vendredi sur le site web avec sa chronique hebdomadaire «Christophe Bugnon se lâche».

Interrogé sur ce qu'il fait en dehors de l'écriture de trois spectacles simultanés et de la rédaction de chroniques, il mentionne la promotion de son livre «Christophe Bugnon se lâche, choix de chroniques», paru en novembre 2023 aux Éditions Alphil. Mais où trouve-t-il le temps?!

En ce qui concerne son actualité, Christophe s'investit actuellement dans l'écriture d'une pièce de théâtre pour une troupe amateur basée à Estavayer-le-Lac, rassemblant 12 comédiens sur scène. Ce projet le place dès lors majoritairement derrière sa plume que sous les projecteurs. Pour trouver la voie du milieu, il s'engage également dans l'art délicat de la mise en scène, notamment pour la Revue de Fribourg, tout en contribuant à l'écriture des Revues de Neuchâtel et de Genève.

Au fil des années, son réseau l'a conduit à assumer des responsabilités administratives au sein de la SSA (Société Suisse des Auteurs), chargée de défendre les auteurs et de gérer les droits d'auteur dans le domaine de la scène et de l'audiovisuel. En janvier dernier, ceux qui ont pu le croiser dans les coursives des «Journées du Cinéma de Soleure» ou l'an passé à Locarno, ont pu constater son total engagement, car il ambitionne de reprendre la présidence complète de la SSA. Dans cette optique, il estime primordial de se former au domaine de l'audiovisuel.

Pensez-vous que cela soit suffisant? Pas tout à fait! Christophe est également très impliqué dans une association nommée DSAL (De la Scène à l'Écran), qui vise à promouvoir les adaptations de spectacles théâtraux pour le cinéma.

Il est évident que Christophe voue une passion indéfectible au spectacle, quel que soit le support qu'il choisit pour s'exprimer. Nous nous réjouissons par avance de moments empreints de rires et de plaisir à la lecture de ses lignes ou lors de performances scéniques, dans lesquelles il déploie tant de talent et de générosité.

christophebugnon.ch

RAIFFEISEN

Rabais -0.20% sur votre taux*

Vous avez eu un coup de cœur immobilier?
Bénéficiez d'une réduction de 0.20% sur votre taux d'intérêt!
Prenez rendez-vous sans attendre avec nos spécialistes en financement hypothécaire sur: raiffeisen.ch/ne/offre-hypo

* valable pour les nouveaux contrats hypothécaires, jusqu'au 30.06.2024



SAINT-BLAISE

Assemblée générale annuelle de la Société de sauvetage du Bas-Lac Au secours de 33 personnes en 2023



Une quarantaine de membres de la Société de sauvetage du Bas-Lac étaient réunis, sous la présidence de Sébastien Fahrni, président, jeudi soir 16 mai passé, dans leur bâtiment du port, pour faire le point des activités de 2023.

Vice-président et responsable opérationnel de la société, Alexandre Poggiali a déclaré que 2023 fut «une année très chargée pour les sauveteurs hommes et femmes» (187 engagements volontaires pour porter secours à

des navigateurs et navigatrices en difficultés). 23 membres sont formés (photo prise lors d'une journée de formation avec la Rega, à Lausanne) pour constituer les équipes qui interviennent 24 heures sur 24. Les sauveteurs répondent aux appels parvenus aux n° d'alarme 117 ou 118 de la CNU (Centrale Neuchâteloise d'Urgence) de Police neuchâteloise avec leur canot «Arens VI». Ils interviennent prioritairement sur la zone est du lac de Neuchâtel, les canaux de la Broye et de la Thielle. Si nécessaire, ils collaborent sur les autres secteurs du lac avec les équipes de l'«Oriette», du Service de la protection et de la sécurité de Neuchâtel, les autres sociétés de sauvetage du lac, les polices fribourgeoise et vaudoise ainsi que la Rega lors de recherches. «Ces nombreux partenariats sont excellents a précisé» Alexandre Poggiali. En passant sur un écran quelques photos d'interventions et de dépannages effectués en 2023, on a pu constater que le canot «Arens VI» avait même pris, un jour, en remorque le M/S «Ville de Neuchâtel» de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat LNM! Le déroulement des activités a été encore marqué par d'autres événements: la présence d'un banc à la foire de Saint-Blaise, l'engage-

ment pour assurer la sécurité sur le lac lors du festival Festi'neuch», la traditionnelle fête du sauvetage au port de Saint-Blaise, la pratique de la rame par une équipe de dames sur la baleinière «Jean-Louis» ainsi que la rencontre des vétérans réunis sous le nom de «Fonds Henri Jeanrenaud».

Les rapports statutaires ont tous été acceptés par acclamations ainsi que la nomination du président Sébastien Fahrni et de membres du comité: Alexandre Poggiali, Christophe Schaer, Yaëlle Roehrich, Caroline Pronk, Loïc Lardon, Mickael Filipe, Cédric Chollet, Loric Grand, Alexandre Colbus, Cyril Kopp, Erwan Duvoisin, Eric Melia et Vincent Murry.

Les sauveteurs du Bas-Lac ont le vent en poupe, ils disposeront prochainement d'un engin appelé «Seabob Rescue» au service de la sécurité dans les zones du Bas-Lac considérées dangereuses en raison de pierre immergées: un engin maniable à moteur électrique, rapide et puissant. Ils seront, pour le moment, les seuls autorisés en Suisse à disposer d'un tel appareil.

La prochaine fête du sauvetage, au port de Saint-Blaise, aura lieu les vendredi et samedi 23 et 24 août 2024.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées Exercice 2023 réussi

Présente avec une succursale à Saint-Blaise, et une autre à La Neuveville, la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées a récemment adressé à ses sociétaires le résultat de son exercice 2023. Son bénéfice annuel atteint 1,35 million de francs qui dépasse de 8 % celui de 2022.

Le rapport remis aux sociétaires précise: «L'année 2023 a été marquée par un contexte mouvementé. La guerre en Ukraine, le repli conjoncturel et le relèvement des taux d'intérêt ont influencé l'économie suisse. Grâce à son assise financière stable et à sa forte position sur le marché, la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées a réalisé un bon résultat opérationnel au cours de l'exercice sous revue. Elle a encore développé ses opérations avec la clientèle, le volume hypothécaire a augmenté de 74,4 millions de francs (+4,5 %); les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 66,2 millions de francs (+ 4,5 %).»

Les postes de produit se sont développés de manière réjouissante en 2023; les charges ont aussi augmenté comme attendu. Toutefois, le Cost Income Ratio se situe à un bon niveau avec une valeur de 59,3 % contre 59,6 % à fin 2022.

La banque, qui a renforcé ses équipes de conseillers et conseillères, comptait 84 collaboratrices et collaborateurs à fin 2023 dont 6 apprenti-e-s.

Avec son bénéfice de 1,35 million (1,25 million en 2022), la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées a pu renforcer sa base de capitaux propres pour relever les défis à venir.

La Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, qui compte 20'413 sociétaires, a par ailleurs réalisé un programme de manifestations destinées à leur intention pour 2024 - 2025. Elle est membre du Groupe Raiffeisen Suisse (219 membres) devenu le Numéro deux sur le marché bancaire helvétique.

CZ

FOIRE DE ST-BLAISE

SAMEDI 25 MAI 2024

**STANDS • RESTAURATION
BARS • ANIMATIONS**

BALADE DES 12 FONTAINES
Rendez-vous à 10h au pavillon du Pré Brenier (durée: 1h30)

ANIMATIONS

TOBBOGAN GÉANT - JEUX DIVERS

DUEL INTERCOMMUNAL LA SUISSE BOUGE
(diverses animations sportives)

10H - 13H CHÂTEAU GONFLABLE ET GRIMAGE

14H30 SPECTACLE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POMME D'HAPPY

15H COLORIADES

16H - 17H DISCO SIROP

CONCERTS

18H - 19H30 // BBM 74

20H - 21H30 // CRASH TEST

21H30 - 01H // DJ «THE JB»

De 10h à 01h!

Marché artisanal - Bars
Concerts - Animations



Organisateurs:
Commission du 31evrier (C3F) et Commune de Saint-Blaise
Informations: www.31evrier.ch | info@31evrier.ch





Avec la précieuse collaboration des sociétés locales, des commerçants et des restaurateurs de Saint-Blaise

commission31evrier

LE LANDERON

Des animations pour rendre la bibliothèque du C2T plus attractive

Angela Emery et Rose-Annette Fellmann, bibliothécaires, ont à cœur de proposer des animations et expositions spécifiques à la bibliothèque du C2T. Ces diverses activités, toujours intéressantes, permettent d'attirer un plus large public vers l'envie de se plonger dans les livres.



Mercredi de la semaine dernière, elles proposaient un moment « Kamishibai » (art japonais) pour faire rêver petits et grands. Beaucoup de petits de tout horizon de même que « Part-

âges » se sont installés en début d'après-midi pour assister à un moment de rêve. « Il était une fois une princesse », histoire racontée par Rose-Annette au moyen d'un mini théâtre en bois à trois portes où elle fait défiler des images au fil du conte. Les enfants très attentifs ont beaucoup apprécié ce moment. Un joli succès.

Exposition temporaire

Il est également très intéressant de découvrir une nouvelle exposition temporaire que l'on pourra admirer jusqu'à mi-juin. On y verra des affiches de personnages célèbres créées en classe par les élèves de 7^e de Laurence Petruzzi, ainsi que de superbes maquettes sur la préhistoire réalisées par les élèves de 5^e de Ophélie Perrot. Les enseignantes ont souhaité participer à ces expositions dans le but de montrer le travail de leurs élèves qui en sont très fiers et de susciter l'intérêt de leurs parents, copains et autres personnes.

Découvrir le travail soigné des élèves ne peut que créer beaucoup d'admiration et les féliciter en sorte pour leur investissement.

La bibliothèque du C2T

Angela et Rose-Annette, bibliothécaires depuis de nombreuses années, ont toujours souhaité dynamiser l'accès à la bibliothèque avec des animations et expositions temporaires. C'est pour elles une bonne manière d'encourager l'intérêt pour la lecture en invitant le public à diverses découvertes tout en s'intéressant également aux espaces dédiés à une multitude d'ouvrages pour tous âges avec en plus le plaisir de choisir un ou plusieurs livres en prêt.

Un accueil souriant, des conseils et autres, voilà une belle manière de tenter le public à avoir accès à la lecture. Merci à elles.

CP



Exposition collective

du 24 mai au 2 juin 2024

Vernissage

Vendredi 24 mai
à 18 heures

Maison Vallier
Rue Vallier 1
2088 Cressier

Heures d'ouverture
Lundi-vendredi
14h à 19h
Samedi-dimanche
11h à 18h
et sur rendez-vous

Marie-Morgané Adatte
Fatemeh Barooei
Nadja Broggi
Eisabelle
(Isabelle Coste-Therond)
Sandra Di Marco
Rose-Annette Fellmann
Laure Grandjean
Wiktorija Guzelf
Béatrice Lecomte
Marianne Schneeberger
Catherine Trudel
Lorena Villena Egas

Organisation: Association Artistique à Cressier / www.Cressier-AAC.ch

Avec le soutien de  Commune de Cressier

PEINTRES DE L'ENTRE-DEUX

ENTRE-DEUX-LACS

Exposition des « Peintres de l'Entre-Deux »

Pour sa deuxième édition, l'Association Artistique à Cressier, « Peintres de l'Entre-Deux » expose ses œuvres à la Maison Vallier, du 24 mai au 2 juin 2024, le vernissage aura lieu le vendredi 24 mai. L'Association regroupe une douzaine d'artistes actifs dans l'Entre-deux-Lacs d'où l'appellation de l'expo. Mises en vitrine, les œuvres choisies pour l'occasion sauront fort probablement émerveiller les yeux des visiteurs de tous âges. L'affiche apposée mentionnera l'auteur de chaque réalisation artistique. De quoi convaincre un large public de partir à la découverte des talents locaux, trop souvent méconnus. Certaines personnes hésitent encore à pousser la porte des galeries. Le but de cette expo collective est aussi de montrer que l'art peut être accessible à tous.

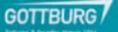
Dans la même période, samedi 1^{er} juin, de 10h à 18h précisément, se tiendra le salon de l'Association du livre, et si le temps le permet, dans la cour du Château. En cas de pluie, l'expo sera déplacée à la Maison Vallier et cohabitera ce jour-là avec les « Peintres de l'Entre-Deux ».

GC

APPRENTISSAGES 2024

Rejoins-nous au sommet

COUVREUR | ÉTANCHEUR | FERBLANTIER


m.gottburg@gottburg.ch



LIGNIÈRES

Au Conseil général:

brève séance sous les yeux des futurs élus venus en éclaireurs

Venus assister à la séance du Conseil général de ce jeudi 16 mai, présidée par Denis Schleppli, PLR, les quelques futurs élus n'ont pas eu un gros menu à se mettre sous la dent, deux éléments, d'ailleurs acceptés unanimement, figuraient à l'ordre du jour.

Défibrillateur / achat ou location

La commune a mené des réflexions et des investigations concernant la location ou l'acquisition d'un défibrillateur qui serait mis à disposition de la population. Et rapporte que l'arrêt cardiaque extrahospitalier est responsable en Suisse d'environ 8'000 décès par année. Il est observé que les chances de survie lors d'un arrêt cardiaque diminuent de 10% par minute. Au niveau légal, la loi oblige à porter assistance à personne en danger dans la mesure des moyens individuels de chacun. L'omission de prêter secours peut être punie selon l'article 128 du Code pénal suisse. En vertu de ces observations et directives le CC se voit dans la nécessité d'agir. Un tel appareil posé à l'extérieur, facilement accessible et disponible 24h/24, bien centré dans le village, placé à l'intérieur d'un coffret chauffé et ventilé lequel dispose d'une alimentation électrique, coffret de préférence installé à un endroit protégé des intempéries et de l'ensoleillement pour assurer sa durabilité, aura sa place contre la façade nord-est du bâtiment de l'administration communale, les critères sont remplis. La variante d'acquisition mise à l'écart, la réflexion s'est dirigée vers une solution intégrale avec contrat de location sur 5 ans, incluant connexion 24h/24, 7j/7 via la centrale 144, communication automatique du lieu d'intervention, soutien vocal, surveillance du système 24h/24m 7j/7, frais de réparation/déplacement, remplacement des batteries et électrodes, formation d'utilisation pour env. 12 personnes. Des trois offres proposées, celle de l'entreprise Solumed AG a été retenue. Le coût total pour 5 ans est de l'ordre de Fr. 9'458.75 (Fr.1'026.95 frais d'installation et Fr. 8'431.80 de location et maintenance). La charge annuelle communale s'élève à Fr. 1'900.-.

Fr. 110'000.- pour remplacer un tronçon de conduite d'eau et réfection de la chaussée concernée

En décembre 2023, au carrefour rue des Planches - rue des Ravières, une conduite d'eau potable s'est brisée provoquant une fuite d'eau importante. Dans l'urgence une réparation provisoire a été effectuée. Cette défection répétitive a fait réagir le CC qui a décidé de remplacer cet ancien tronçon de conduite en Eternit, longue de 54 m, qui figure dans l'inventaire des conduites d'eau potable devant être remplacées à court terme selon le Plan général d'approvisionnement en eau potable de Lignières en cours de finalisation. Profitant des travaux en question, il est prévu en même temps de réfectionner la chaussée concernée et de mettre à jour l'abornement du cadastre entre le domaine public et les biens-fonds privés 130 et 884. Un appel d'offre a été lancé à 4 entreprises de génie civil et à 4 du domaine sanitaire. Finalement le coût global s'élevant à Fr. 110'000.- est réparti ainsi: Fr. 70'400.-/ travaux de génie civil (remplacement conduite d'eau potable et réfection chaussée; Fr. 23'600.- / travaux sanitaires (remplacement conduite d'eau potable); Fr. 6'500.- honoraires d'ingénieur, Fr. 5'000.- frais de géomètre et de notaire pour le nouvel abornement du cadastre; Fr. 4'500.- frais divers, imprévus et pour arrondir. Quant à la balance de la mise à jour de l'abornement du cadastre entre le domaine public et les biens-fonds privés, la vente de 48 m² s'effectuera au prix de Fr. 50.-/m², si bien que la transaction générera une recette de l'ordre de Fr. 2'400.- en faveur de la commune. Déjà contactés les propriétaires concernés ont donné leur accord.

Communications du Conseil communal

- Josiane Chiffelle: Parascolaire - absente pour cause de maladie depuis mars, Isabelle Jardeaux, responsable de la structure d'accueil Rata-touille, a été remplacée pendant cette période et le sera jusqu'aux vacances d'été, par Zoé Regli. Activités des aînés - Mise sur pied par la Commission des aînés, la rencontre café-croissants a été une réussite, 34 participants ont été accueillis au lieu de rencontre, la buvette du FC, par les tenanciers Céline et Didier Neuenschwander. Prochaine sortie, la course des aînées du 24 juin prochain. Travaux d'assainissement du collège - Le collège d'experts s'est réuni à deux reprises, la première fois pour sélectionner trois bureaux et la seconde fois, le 23 avril, pour les premières évaluations. A sa prochaine session il devrait désigner le bureau définitif. Dès cette décision prise, la demande

de crédit pour les travaux prévus suivra. Le CAP - Après 8 ans à la tête du Centre de Jeunes intercommunal sis au Landeron, Thierry Linder a souhaité quitter son mandat. A l'AG d'avril dernier, Marisa Ciervo, a été nommée pour lui succéder. La nouvelle présidente bénéficiera du soutien de transition de l'ex-président. Jérôme Ribeaud assure la vice-présidence.

- Fabrice Bonjour: Estivage dans les pâturages communaux - Jean-Pierre Carrel, nouveau fermier, est entré en fonction tout récemment.
- Serge Gaillard: L'étude de raccordement à la CEN (Communauté des Eaux du district de Neuchâtel) est en cours. Le CC suivra ce projet et participera aux appels d'offres et dépouillement en vue d'alimenter Lignières en eaux de secours afin de palier à toutes éventualités de pollution de sources ou d'incendies importants. Réseau d'eau potable - L'installation de deux turbidimètres, la mise à jour et l'intégration des données des automates servant à la télégestion des données provenant de Lignières à Viteos, sont terminées. Le CAD - En fin d'année passée est apparu une augmentation significative des raccordements au chauffage à distance, 154 sous-stations ont été raccordées et 11 sous-stations sont en cours de raccordement, en attente de validation
- Cédric Hadorn, président de commune: Centre des Perce-Neige - La rencontre avec M. Martinez, directeur du centre des Perce-Neige, a permis de s'enquérir de la suite qui sera donnée au site. Dans un premier temps des activités, en journée uniquement, avec des pensionnaires d'autres sites, seront mises en place dès fin mai. Ensuite il est prévu d'assainir le site actuel. M. Martinez a été informé de l'intérêt de la commune à créer des appartements protégés et/ou home. D'autre part, la Fondation des Perce-Neige ne souhaite pas vendre son site mais verrait d'un bon œil la réalisation d'un projet commun. Il incombera aux nouvelles autorités communales de poursuivre les pourparlers. Cartes journalières LNM et cartes journalières CFF dégriffées - Tout un chacun a la possibilité d'acquiescer ces différents titres de transport à l'administration communale, et il est encouragé à en profiter. Quartier Sasselet - la vente de la dernière parcelle a été finalisée ce mois-ci et la construction de la dernière villa du quartier doit débuter ces prochains jours. Le CC reviendra sur les conséquences de la finalisation des travaux de viabilisation dues à la problématique de l'évacuation des eaux claires de la chaussée du secteur, ceci à la séance prochaine du GC.

Motion soutenue par Denis Schleppli pour l'installation d'un radar pédagogique

En réponse à ladite motion acceptée par les élus en décembre dernier, le motionnaire donne le résultat du test effectué du 26 mars au 18 avril 2024. Le radar (prêté) posé 8 jours à la rue de Fin de Forel, et 11 jours à la rue de Montilier a comptabilisé le passage de 4600 véhicules au total. Il a été constaté que la vitesse maximale autorisée n'est pas toujours respectée et qu'un véhicule très pressé a roulé à 63 km/h. dans la localité. Le CC mènera une réflexion sur l'achat ou la location d'un radar pédagogique.

GC



www.associationtagada.ch



**Accompagnement
assisté par les chevaux**

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



Un voyage au Japon à gagner

Fêtez avec nous les 50 ans de Honda en Suisse!

VENDREDI 31 MAI : 14h - 19h

SAMEDI 1er JUIN : 9h - 17h

Inscription



Apéritif

Offres exclusives

Taux de leasing action

Grand choix de modèles livrables rapidement



HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL

Route du Vignoble 13, 2017 Boudry, 032 843 03 23,

garage-neuchatel@honda-eu.com, www.honda-neuchatel.ch



CANTON DE NEUCHÂTEL

Journée mondiale de la sclérose en plaques (SEP)

Le jeudi 30 mai 2024, aura lieu la journée mondiale de la sclérose en plaques (SEP). A cette occasion, les deux groupes régionaux de la Société Suisse de Sclérose En Plaques du canton de Neuchâtel ont décidé de se mobiliser ensemble pour cette journée importante. A cet effet, ils iront à la rencontre de la population dans le but de sensibiliser le public à cette maladie, et ils tiendront un stand au centre-ville de Neuchâtel, à la rue de l'Hôpital, de 10h à 18h.

Durant cette journée, ils seront à disposition des passants dans le but d'informer, partager, présenter leurs activités, expliquer le soutien apporté aux personnes atteintes de la SEP ainsi qu'à leurs proches. Leurs programmes variés proposent des rencontres, des sorties, des cours ainsi que du développement personnel, par exemple.

Le Groupe Régional de Neuchâtel existe depuis 1983, compte une trentaine d'inscrits et une vingtaine de membres actifs (personnes atteintes et bénévoles). Il s'adresse à des personnes plutôt âgées, et relativement handicapées; nombreuses sont celles qui utilisent des moyens auxiliaires, fauteuils roulants et/ou déambulateurs pour se déplacer. Alors que le Groupe Régional Plein Ciel Neuchâtel existe depuis 2001, compte une quarantaine d'inscrits dont une vingtaine d'actifs, et correspond à des personnes plus jeunes et assez mobiles.

C'est avec plaisir et enthousiasme que des membres de ces deux groupes vous accueilleront à leur stand **le jeudi 30 mai**. Ils pourront répondre à toutes vos questions, vous remettront volontiers de la documentation, sans oublier de vous offrir une petite douceur et une boisson pour passer un moment en toute convivialité. IN



Marguerite, Céu, Marianne, Carole, Séverine et Marie-France (manque Rahel).

THIELLE

Autoroute A5

Perte de maîtrise dans une bretelle

Un nouvel accident de la route avec blessée s'est produit, samedi 18 mai, vers 18h20, éculée à l'entrée de la l'autoroute A5.

Selon le communiqué émis par la Police neuchâteloise, un véhicule conduit par un habitant de Marin, âgé de 54 ans, circulait sur l'AR5 en direction de Neuchâtel. A la hauteur de la sortie de Thielle, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Il a heurté à plusieurs reprises la barrière de sécurité de la bretelle.

La passagère a été prise en charge en charge par une ambulance pour être transportée à l'hôpital à Neuchâtel. La bretelle a été fermée à la circulation pendant plus d'une heure pour procéder au constat. CZ

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Rosalie

Drame de Stéphanie di Giusto avec Nadia Tereszkiewicz, Benoît Magimel et Benjamin Biolay



Rosalie est une jeune femme dans la France de 1870 mais ce n'est pas une jeune femme comme les autres, elle cache un secret: depuis sa naissance, son visage et son corps sont recouverts de poils. Elle est ce qu'on appelle une femme à Barbe mais n'a jamais voulu devenir un vulgaire phénomène de foire. De peur d'être rejetée, elle a toujours été obligée de se raser. Jusqu'au jour où Abel, un tenancier de café acculé par les dettes, l'épouse pour sa dot sans savoir son secret. Mais Rosalie veut être regardée comme une femme, malgré sa différence, qu'elle ne veut plus cacher. Abel serait-il capable de l'aimer quand il découvrira la vérité?

VE 24 mai à 20h30
14 (16) ans – France – 1h55 – VF

Back to black

Biopic, drame, musical de Sam Taylor-Johnson avec Marisa Abela et Jack O'Connell



Londres au début des années 2000 : la chanteuse et musicienne Amy Winehouse trouve sa scène dans les clubs de Camden. Elle séduit le public avec ses chansons, sa voix exceptionnelle et son charisme unique. Rapidement, les fans de musique et les recruteurs de talents la remarquent et son ascension fulgurante dans le ciel de la pop commence, mais la gloire a un prix.

SA 25 et DI 26 mai à 20h30
12 ans – USA – 2h2 – VF

Un p'tit truc en plus

Comédie de Artus avec Clovis Cornillac et Alice Belaidi



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap mental, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

DI 26 mai à 17h00
10 (12) ans – France – 1h39 – VF

The Monk and The Gun (Le Moine et le fusil)

Drame de Pawo Choyning Dorji avec Tandin Wangchuk et Harry Einhorn



2006. Le Bhoutan s'ouvre à la modernisation et découvre Internet, la télévision et la démocratie. Pour apprendre à son peuple à voter, le gouvernement organise des « élections blanches ». Mais dans le pays du bonheur National Brut, où la religion et le Roi importent plus que la politique, les habitants semblent peu motivés.

Cependant, dans une province montagneuse reculée, un moine décide d'organiser une mystérieuse cérémonie le jour du vote et charge l'un de ses disciples de trouver un fusil.

MA 28 mai à 20h30 et DI 2 juin à 17h00
6 ans – Bhoutan – 1h47 – DZ ST: FR DE

CRESSIER

Salon du livre au Château Samedi 1^{er} juin 2024

Le Salon du Livre au Château, une initiative culturelle ouverte à tous, se démarque non seulement par son cadre exceptionnel mais aussi par une programmation riche et des activités pensées pour tous les publics. Cet événement offre aux visiteurs l'opportunité unique de rencontrer et de discuter directement avec des auteurs et les illustrateurs.

Chaque année, le salon rassemble des membres de l'Association des Écrivains Neuchâtelois et Jurassiens ainsi que des auteurs de Suisse romande, de France et de Belgique, favorisant un échange vivant et enrichissant entre les écrivains et leur public.

Au-delà des rencontres avec les auteurs, le Salon du Livre au Château propose des lectures et des conférences qui permettent de plonger au cœur des œuvres et des processus créatifs. Ces interactions offrent aux visiteurs de toutes générations une fenêtre ouverte sur le monde littéraire, stimulant l'inspiration et la passion pour la lecture.

Le cadre du château de Cressier, avec ses murs chargés d'histoire et sa cour bordée de vignes, ajoute une touche de magie à l'événement, en faisant un lieu non seulement de partage littéraire mais aussi de découverte patrimoniale.

SALON DU LIVRE AU CHÂTEAU
3^{ème} ÉDITION
01 JUNI 2024
10H00 - 18H00
ENTRÉE LIBRE
CHÂTEAU 2088 CRESSIER
DÉDICACES
LECTURES
EXPOSITION
CONFÉRENCES
ATELIERS JEUNESSE

SALON DU LIVRE AU CHÂTEAU
CHÂTEAU CRESSIER-NEUCHÂTEL

PROGRAMME SAMEDI 01 JUNI 2024

10:00
OUVERTURE DE LA MANIFESTATION
Michel Fellmann - Cor des Alpes

10H00 - 17H00
DÉDICACES - VENTES - RENCONTRES
Avec les auteurs - autrices - Illustrateurs

11H00 - 12H00
CONTE "YOSHI ET LE BOL DE THÉ"
ACCOMPAGNÉ DU HANDPAN
Hélène Helfer

11H00 - 13H30 - 15H00
COIN JEUNESSE
Lectures des livres jeunesse par des auteurs
Coloriage en découvrant les personnages des livres

14H00
CONFÉRENCE / DISCUSSION
Stéphane Paccaud
Concilier l'histoire et la fiction

CONFÉRENCE / DISCUSSION
16H00
Olivier May
Le roman historique illustré pour la jeunesse

18H00
FIN DE LA JOURNÉE
Michel Fellmann - Cor des Alpes

Vente directe

Horaires magasin – toute l'année
Mardi : 09h - 11h, 16h - 19h
Vendredi : 09h - 11h, 16h - 19h
Samedi : 09h - 12h



Production bio locale
Famille Hänni
La Praye 105 - 2518 Nods
Tél. +41 79 769 85 74
www.haenni-agrofarm.ch

Suivez-nous sur:



Vente de plantons



Horaires serre – jusqu'à mi-juin*

Lundi : ---- 14h-16h
Mardi & Mercredi : 09h-11h, 14h-16h
Jeudi : ---- 14h-16h
Vendredi : 09h-11h, 14h-16h
Samedi : 09h-11h, 14h-16h



*Ouverture possible sur rendez-vous.
*Dès mi-juin : même horaire que le magasin.

Brockenhaus Gals

Haus/ Wohnungsräumungen

Fr. 14:00 - 17:00
Sa. 10:00 - 14:00

Dorfstrasse 22 | 3238 Gals | 079 225 93 09
www.brocki-gals.ch

**Pompes funèbres
Grau**
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire





La technologie en mouvement.
Les modèles électrifiés de Kia.

KIA
Movement that inspires

7
ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

A l'affiche

Rosalie
VE 24 mai à 20h30

Back to black
SA 25 et DI 26 mai à 20h30

Un p'tit truc en plus
DI 26 mai à 17h00

Le moine et le fusil
MA 28 mai à 20h30
et DI 2 juin à 17h00

Prochainement

**La planète des singes :
le nouveau Royaume**
Evil Does Not Exist
Frères

www.cine2520.ch

RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 25 mai - Stand à la foire du village de St-Blaise

Le Conseil de communauté locale vous accueille avec grand plaisir à son stand. Vous pourrez y déguster le fameux « risotto du pasteur ». C'est l'occasion de partager et d'échanger en toute convivialité!

Samedi 25 mai

SAM'DIS Dieu pour les jeunes de la 8H à la 10H – sports nautiques sur le lac et grillades, de 9h15 à 16h15. Rendez-vous au centre paroissial de Cressier. Renseignements : Nicolas Droz 078 605 17 78

Dès le 31 mai, Des arbres qui marchent... parcours en 8 étapes au centre paroissial de Cressier.

Un parcours pour changer de regard, mobiliser des ressources intérieures et avancer lucidement dans un monde qui bascule. L'Atelier du Ruau et Ecoéglise vous invitent à un moment de partage en deux volets autour de la série de Pierre-Paul Renders: desarbresquimarchent.com

Ve 31 mai de 20h à 22h, **Sa 1^{er} juin** de 9h à 12h, **Ve 14 juin** de 20h à 22h, **Sa 15 juin** de 9h à 12h au centre paroissial de Cressier. Infos sur le site. Davantage d'infos concernant toutes les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 26 mai

10h00 Culte tous âges, fin de module des JEuDIS Dieu et des SAm'DIS DIEU au centre paroissial de Cressier. Bienvenue à chacun!

10h00 Culte de fête de fin de catéchisme au collège de Vigner de St-Blaise. Journée spéciale de 10h à 15h pour Bee Happy. Les Bourdons sont au foyer. La Ruche – cf. programme sur site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit'à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac. Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 26 mai

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 24 mai

9h00 Messe à St-Blaise
18h30 Rencontre des confirmands, parents, parrains et marraines à Saint-Blaise, suivie d'un apéritif

Samedi 25 mai

13h00 Messe de la communauté Erythréenne avec Baptême
18h30 Messe à Saint-Blaise
20h00 Rencontre du Conseil de paroisse

Dimanche 26 mai - Dimanche de la Sainte Trinité

8h30 Messe à Saint-Blaise

Lundi 27 mai

9h00-12h00 Ouverture du Secrétariat
13h00-16h00 Ouverture du Secrétariat

Mardi 28 mai

9h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Vendredi 31 mai

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 1^{er} juin

11h00 Baptême à Saint-Blaise
17h00 Catéchisme 5^{ème} Harnos à Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

9h00 Bilan catéchisme 8^{ème} et 9^{ème} Harnos à Saint-Blaise
10h30 Messe animée par les communiés (6H) à Saint-Blaise. Fête Dieu
Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse du Landeron

Samedi 25 mai

10h00-12h00 Répétition des confirmands au Landeron

Dimanche 26 mai

10h00 Messe de la confirmation avec
avec le Prévôt Jean-Jacques Martin au Landeron

Jeudi 30 mai - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

8h00 Fête Dieu au Landeron, Messe solennelle suivie
de la procession à travers le village

Paroisse d'Hauterive

Samedi 1^{er} juin

9h00 Messe à Hauterive

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

9h00 Messe à Hauterive

Paroisse de Boudry

Dimanche 26 mai - Dimanche de la Sainte Trinité

18H00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens
avec chants de Taizé à l'église de Boudry

Paroisse du Valais

Vendredi 31 mai

20h00 Veillée de prière avec et pour les jeunes à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel (Eglise rouge)

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

«24^{ème} Pèlerinage aux Saints d'Afriques, à Saint-Maurice (VS)
Départ de Neuchâtel à 6h30 (Eglise rouge)»

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 27 mai

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses
au Chalet St-Martin

Mardi 28 mai

10h00 Messe au homeSt-Joseph
11h00 Messe au Foyer
16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 29 mai

10h00 Chapelet au Foyer
11h30 Repas du groupe des Aînés au centre réformé

Jeudi 30 mai

30.05 11h00 Messe au Foyer

Dimanche 2 juin

10h00 Messe de la Fête-Dieu
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Dimanche 26 mai

10h00 Messe interparoissiale de la Confirmation présidée par le Prévôt Jean-Jacques Martin

Mercredi 29 mai

15h00 Messe au home Bellevue

Jeudi 30 mai

8h30 Messe de la Fête-Dieu suivie de la procession dans les rues animée par l'ensemble vocal des paroisses et la fanfare La Cécilienne.
Possibilité à toutes et à tous de partager le repas de midi sans réservation dans la cour du château

Dimanche 2 juin

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter
notre site Internet: www.eeme.ch



MARIN

Matchs du FC Marin-Sports



Vendredi 24.05.2024

20h00 FC Marin-Sports - FC St-Blaise - Vétérans
match d'entraînement

20h15 FC Marin-Sports II - FC Boudry I - 3^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 25.05.2024

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 1^{er} degré (org. FC Marin-Sports)

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 2^{ème} degré (org. FC Boudry)

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 2^{ème} degré (org. FC Deportivo)

16h00 Team Olympic (Kosova) - FC Marin-Sports II - Juniors C groupe 4

17h00 FC Marin-Sports - Grpm VDT (Fleurier) - Juniors A, groupe 1

Dimanche 26.05.2024

10h00 FC Hauterive I - FC Marin-Sports I - Juniors C, groupe 2

16h00 FC La Chaux-de-Fonds II - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue groupe 1

Mardi 28.05.2024

20h15 GrpM Etoile-Sporting - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 2

CORNAUX

Matchs du FC Cornaux



Samedi 25.05.2024

10h00 Tournoi Juniors E-F-G - FF-12 tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, FF-12, 2023/2024)

Organisateur: Cressier Sport 2019

Stade des Prélards - A, Cressier

10h00 Tournoi Juniors E-F-G - Jun.E 2^{ème} degré - tour printemps
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2023/2024)

Organisateur: FC Colombier

Stade des Chézards - Centre professionnel, Colombier

15h30 FC Saint-Blaise-FC Cornaux
championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps
Groupe 1 - Les Fourches - Les Fourches, St Blaise

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive



Vendredi 24.05.24

19h30 FC Floria - FC Hauterive (Juniors B)

20h00 FC Hauterive II - US Villeret (4^{ème} ligue)

Samedi 25.05.24

9h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E
1^{er} degré - FC Hauterive aux Vieilles Carrières

11h00 Grpm des 2 Thiellies I - FC Hauterive I (Juniors D)

11h30 FC Hauterive - Team Béroche-Bevaix II
(Juniors féminines FF 15)

13h30 FC Hauterive II - Grpm des Vallées (AS Vallée) (Juniors D)

18h00 FC Hauterive I - FC Bosna Neuchâtel I (2^{ème} ligue)

Dimanche 26.05.24

10h00 FC Hauterive I - FC Marin-Sports I (Juniors C)

Mardi 28.05.24

19h30 Team Olympic (Kosova) - FC Hauterive II (Juniors C)

CORNAUX

Un pique-nique en toute simplicité



Pourquoi pas un dimanche tranquille sans horaire de transport et de bouchon sur la route, nous permettant de faire connaissance des voisins du quartier, de la rue d'à côté, ou de l'autre bout du village.

Pour cela, la société de développement vous propose de simplement prendre votre repas, votre vaisselle, vos boissons, vos enfants bien sûr, vos jeux préférés et de vous rendre dans le préau de l'école où des tables, des bancs, des grills et un apéro vous attendent nombreuses et nombreux le 9 juin dès 11h.

Il n'y a pas d'inscription et pas de frais de participation!

Le **clown ViJoli** sera présent et animera une partie de l'après-midi pour les petits et les grands!

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette journée que nous voulons, récréative et décontractée. SDCornaux

LE LANDERON

Jeudi prochain: la Fête-Dieu du Landeron!

On le sait, c'est la seule Commune du canton et des environs où cette fête est chômée le jour même, c'est à dire le jeudi après la fête de la Sainte Trinité.

Cette fête séculaire est toujours un moment de ferveur, de beauté et de convivialité. Pourtant celle-ci est menacée. Les raisons sont évidentes: la déchristianisation s'accélère dans nos contrées et ce sont « toujours les mêmes » qui s'engagent. Or ces derniers avancent en âge et constatent qu'ils ne seront pas remplacés, à moins que...

Le Conseil de paroisse a rassemblé à plusieurs reprises un groupe de fidèles concernés par la préparation de la fête. En premier lieu, il a été décidé de maintenir la Fête-Dieu cette année et espérons-le, les prochaines. Des efforts ont été faits pour garder la dimension festive de la journée à savoir: une belle messe solennelle chantée par une chorale formée pour l'occasion, une procession toujours riche en musique et en couleurs, enfin un apéritif et un repas convivial pour tous ceux et celles qui le désirent.

Nous espérons une nombreuse participation des paroissiens et plus généralement des habitants du Landeron et des environs.

Fêter Dieu en rendant grâce pour l'Eucharistie (Communion), n'est-ce pas une belle occasion de raffermir nos cœurs dans la foi et l'amour?

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66
F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch
voillatsa.ch

NEUCHÂTEL

Dimanche 26 mai 2024

Le Musée du tram fêtera ses 10 ans



L'ANAT, l'Association neuchâteloise des amis du tramway invite tout un chacun à prendre part, ce prochain dimanche entre 10 et 18 heures, à célébrer le 10^e anniversaire de son musée situé aux Isles d'Areuse.

A cette occasion, des trams historiques circuleront entre Neuchâtel et Boudry pendant les heures d'ouverture du musée (Arrêt Areuse, les Isles Littorail) dans lequel on trouvera une exposition spéciale retraçant l'évolution du réseau des tramways

de Neuchâtel et de sa région au fil des ans ainsi que de la construction du Musée du tram.

Les visites du musée, les courses dans les tramways historiques, les animations sont gratuites. C'est l'occasion de découvrir une collection unique de véhicules qui ont circulé sur les rails du Littoral neuchâtelois. Le Musée du tram est une initiative sans but lucratif dépendant de ses visiteurs et de ses passionnés.

Horaires et informations complémentaire: www.museedutram.ch CZ

LE LANDERON

Aubade de la Cécilienne pour honorer les mamans

C'est une belle tradition que les musiciens de la Cécilienne tiennent à faire perdurer au fil des ans. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés cette matinée du dimanche de la fête des mères pour partir donner une aubade.

Quatorze musiciens et leur directeur ont donné une première aubade dans la Vieille Ville et ensuite faire le tour du Landeron dans divers quartiers, (route de Neuchâtel, rue Jolimont au sud de la Coop, croisement route de Bâle et rue du Jura, Temple) pour se terminer au Camping des Pêches.

Comme de coutume, l'arrêt devant la boulangerie Conrad a rencontré un franc succès avec en plus des délices boulangers offerts.

L'arrêt aux Condémines, côté Russie, a été un moment de plaisir pour les musiciens, car beaucoup de monde ont assisté à cette aubade depuis leurs balcons avec des échanges sympas entre les locataires.

Un autre point fort, leur venue très attendue par les résidents du Home Bellevue pour qui cette aubade a une grande importance. Les musiciens sont toujours bien reçus et c'est important pour eux d'apporter du bonheur à tous ces pensionnaires. Un apéro leur a été offert pour les remercier. Un tout beau moment.

Une belle matinée dans une ambiance sympa et un plaisir de jouer tous ensemble pour le plaisir des mamans. Merci à eux pour leur engagement à donner de la joie autour d'eux. CP

HAUTERIVE - SOCIÉTÉ D'EMULATION

Samedi 1^{er} juin: notre risotto



La semaine prochaine, toute l'équipe de l'Emulation vous attend pour vous servir son fameux risotto sur la place du village.

Venez nombreux, en famille, avec vos amis, pour profiter de ce moment convivial en notre compagnie.

Après avoir dégusté une assiette de risotto, accompagnée comme il se doit par un verre de vin de nos vigneron locaux, vous pourrez encore choisir un dessert auprès du stand d'une classe de l'école du village. Nul doute que ces pâtisseries sauront ravir vos papilles autant que notre risotto.

Notre belle équipe organise ces manifestations pour la population et en faveur de la population d'Hauterive. Nous recrutons volontiers quelques bénévoles pour agrandir nos rangs et permettre un renouvellement parmi nos membres. Si vous êtes intéressé(e) à nous donner un coup de main durant 2-4 samedi dans l'année, prenez contact avec notre secrétaire: Bernard Emery, Rouges-Terres 1b, à Hauterive, 078 620 45 05. C'est volontiers qu'il vous communiquera plus d'informations.

Les membres de l'Emulation se réjouissent de retrouver les habitants d'Hauterive nombreux le samedi 1^{er} juin, d'autant plus que les participants à «la Suisse bouge» arriveront sur la place peu après midi pour se restaurer.

Agenda: Risotto: samedi 1^{er} juin

BE

LE LANDERON

Un vide-grenier dans le Bourg

Les habitants du Landeron sont appelés à faire de la place dans leurs caves et galetas! L'Association de la Vieille Ville du Landeron (AVVL) organise le samedi 1^{er} juin prochain un vide-grenier dans le vieux bourg.

Dès 9h, les habitants du bourg pourront librement s'installer devant leurs maisons et vendre les objets dont ils n'ont plus l'utilité. Ce vide-grenier gratuit est également ouvert aux autres Landeronnais-e-s qui pourront s'installer autour de la promenade centrale, tant qu'il y aura de la place toutefois. Les enfants disposeront d'un espace spécifique sous les arbres.

A noter que l'association Entre 2 Briques sera présente entre 10h et 16h sous le couvert de la Cour du Château et proposera de créer ensemble une fresque en LEGO, ceci avec la participation des Brickmasters, soit Alex et Eric qui avaient pris part à la saison 2 de l'émission Lego Masters France sur M6!

Sur les coups de 17h, l'AVVL offrira l'apéritif. Les membres du comité en profiteront pour se présenter, rappeler les buts de l'association mais aussi écouter les souhaits et suggestions des habitants pour le futur de notre vieille ville. La journée pourra se terminer par un repas canadien pris en commun sous les arbres de la promenade. Chacun amène sa nourriture et ses boissons, l'AVVL fournira tables et grills.

AVVL

Stoppa Fils SA
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • MARIN





Association pour la Sauvegarde des
Fins et de la qualité de vie Altaripienne

Il y a 10 ans (c'était le 18 mai 2014), la population d'Hauterive s'exprimait sur un référendum lancé par l'ASFA - l'Association pour la sauvegarde des Fins et la qualité de vie Altaripienne. L'enjeu du référendum était le maintien d'une zone viticole au centre du village, en opposition à un dézonage massif de 17 mille mètres carrés prévu par les autorités.



Le résultat a été sans appel : 66,7% des votants s'opposaient au dézonage ! Le taux de participation était de 58,6%, ce qui est énorme.

10 ans sont passés, la Crèche la Souris verte, au centre de la zone concernée, est toujours entourée de champs – pour le bonheur des enfants comme de leurs parents.

Gageons que les autorités de notre future commune de Laténa auront à cœur de préserver cet écrin, et de respecter ainsi la volonté exprimée des Altaripien-ne-s, pour les 10x10 ans à venir !

Toujours actif et présent, le comité de l'ASFA souhaite à la population de Laténa un avenir plein de verdure, de vignes, et de belles rencontres.

Les co-présidents : Anne Llach et David Wintgens

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



Soins d'Aurélie

Découvrez le
gommage corps à la
figue



MASSAGE - ESTHETIQUE - ONGLERIE

Aurélie se déplace chez vous sur tout le canton

076 239 82 26

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Lièvres, bécasses, colverts

Ils n'ont presque plus à craindre les chasseurs



Nos députés du Grand Conseil ne portent pas seulement leur regard sur le bien-être des citoyens et citoyennes de leur République. Ils s'attacheront, en principe lors de la session de la semaine prochaine, à maintenir une population de lièvres, de bécasses et de colverts dans notre canton.

La législation fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages permet la chasse de ces trois espèces sensibles. Par le biais d'un postulat, la députée Verte Clarence Chollet a demandé, en 2022, au Conseil d'Etat, que la chasse du lièvre ne puisse plus être pratiquée dans le canton.

Le gouvernement lui a répondu que, si la chasse est possible, en revanche elle est fortement limitée par des mesures de gestion complémentaires prises en 2020. Il précise: « Désormais, le lièvre ne peut être chassé que durant deux jours par saison et uniquement sur une partie restreinte de la surface forestière, soit environ 30 % du territoire can-

tonal ». La chasse aux oiseaux d'eau a également été fortement restreinte puisque l'ensemble des oiseaux d'eau a été mis sous protection, à l'exception du colvert, l'espèce la plus commune sur les rivières et les plans d'eau. Quant à la bécasse, un quota de tir annuel existe. Le plan de tir et la période de chasse ont été réduits depuis l'automne 2022. Le nombre de lièvres tirés dans notre canton se monte à 9 individus en 2021, 89 bécasses et 219 colverts.

Le Conseil d'Etat estime que les mesures, qu'il a mises en œuvre pour assurer la conservation du lièvre, des canards sauvages et de la bécasse, montrent qu'il veille à la protection de la faune sauvage. Il invite les députés à classer le postulat de la députée Clarence Chollet. Les fins connaisseurs de la région savent qu'il existe, au haut de la grande Côte de Chaumont, une voie forestière appelée Chemin de la Bécasse, nom certainement attribué en raison de la présence de cet oiseau dans ce coin de notre contrée. Et non pas par celle de son homonyme que le Petit Robert, dictionnaire de la langue française, qualifie de sottise en ajoutant un exemple: *Quelle bécasse!*

Claude Zweiacker